

Rehaussement d'un immeuble de rapport pour ajouter une unité de logement
(réactivation du PU du 05/12/2015) avec inversion du niveau jour et nuit,
Chaussée de Haecht 987 à 1040 EVERE



N° 987



1 Entrée vers logement à maintenir, sans les panneaux rouges clipsés, pour le n° 987 et façade au N° 989 2



Vers parcelle n° 991, nouvelle construction 3



Vue sur parcelles 987, 989 et 991 4